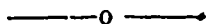


Chaque partie droite ou gauche du cœur est à son tour divisée en deux cavités, communiquant l'une avec l'autre par une ouverture que gouverne une sorte de soupape nommée *valvule* ; à droite, c'est la valvule *tricuspide* ; à gauche, c'est la valvule *mitrale*.

La cavité supérieure est nommée *oreillette*, et l'on distingue l'*oreillette droite* et l'*oreillette gauche* ; la cavité inférieure est nommée *ventricule*, et l'on distingue le *ventricule droit* et le *ventricule gauche*.

C'est des ventricules que, par la pression de muscles puissants, le sang est lancé dans les artères ; il circule, revient par les veines, et est déversé dans les oreillettes, d'où il passe de nouveau dans les ventricules, par l'ouverture *auriculo-ventriculaire*.



Agriculture

LES MALADIES CHARBONNEUSES.

M. Pasteur déclarait, au mois d'avril 1881, que, suivant une théorie très fondée, l'inoculation du virus charbonneux *atténué* devait préserver les animaux du charbon, maladie contagieuse, jusqu'ici incurable, qui fait de ruineux ravages dans les fermes.

L'éminent savant proposa à la société d'agriculture de Melun une série d'expériences qui démontreraient la valeur de sa théorie. L'essai réclamait un lourd sacrifice ; il fallait se résigner à la perte de nombreux animaux. Mais la question étant d'un intérêt capital, le sacrifice fut accepté. Une somme de 5000 francs (1000 \$) a été souscrite.

Le 5 mai, M. Pasteur inocula 24 moutons avec du virus *atténué*. Le surlendemain, aucun accident ne survint.

Quelques jours après il inocule du virus *non atténué* à ces 24 moutons et à 24 autres qui n'avaient pas été inoculés. Les derniers succombent, et les autres en sont quittes pour une fièvre qui cesse au bout de quelques jours.

Une expérience analogue faite sur des bêtes à cornes donne des résultats semblables.

Les opérations, suivies par plusieurs vétérinaires compétents, ont pleinement justifié la théorie du savant professeur.

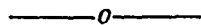
Désormais les fermiers de la Brie font inoculer à leur moutons et à leur veaux le virus charbonneux *atténué*.

Je ne puis décrire ici le procédé opératoire, qui est familier à tous les vétérinaires, et je pense que tout cultivateur qui l'aura vu pratiquer une ou deux fois sera en mesure d'opérer lui-même.

Je me borne pour aujourd'hui à noter le succès d'une découverte qui épargnera à l'agriculture des pertes énormes.

Une autre conséquence de cette découverte, c'est que les primes d'assurance contre la mortalité du bétail doivent être considérablement réduites, du moment où il sera établi que l'inoculation préserve les bestiaux de la plus redoutable des maladies qui ravagent les étables et les bergeries.

LOUIS HERVÉ.



Préceptes de politesse

INVITATIONS.

1. On ne présente jamais quelqu'un dans une maison à l'heure du déjeuner ou du dîner ; on ne s'y présente jamais soi-même, à moins d'une invitation formelle.

2. On ne mène jamais un chien avec soi dans une maison, qu'on y aille pour dîner, ou pour rendre visite, ou pour toute autre cause.

3. On ne conduit pas ses enfants pour dîner chez quelqu'un s'ils n'ont pas atteint l'âge de huit ans ; s'ils ont l'âge convenable, on ne les conduit que s'ils ont été expressément invités. Cela s'applique aussi aux visites et aux soirées.

4. Les hommes invités doivent arriver juste à l'heure indiquée par le billet d'invitation, ou quelques minutes plus tôt ; jamais plus tard.

5. Il n'y a que les grands seigneurs à qui l'on pardonne de se faire attendre.

6. Une dame qui se fait attendre plus d'un quart d'heure donne lieu à des conversations défavorables.

